

**Séance du Conseil municipal du 14 Avril 2016
Compte-rendu**

L'an deux mille seize
le 14 avril à 19 heures
Le Conseil municipal de la Commune de SAINT-LEON
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M TARBES Nicolas, Maire.

Date d'affichage et de convocation : 07/04/2016

Etaient présents : N.DUBOS –M.F. QUESADA –JB. NIOTOU – N. TARBES
S. ITEY – P.DEJEAN – E. MILLET - T. PETIT – O. CADASSOU – A. TEXIER

Absents excusés : J.NOUGARO

Pouvoirs :
J. NOUGARO (pouvoir donné à N. TARBES)

Secrétaire de séance : N. DUBOS

1 – Validation compte-rendu

Validation du compte-rendu du précédent Conseil municipal : Après lecture, M. le Maire demande aux conseillers d'approuver le compte-rendu du 31 Mars 2016 Le précédent compte-rendu est approuvé à l'unanimité sans remarques.

2 – Etat de notification des taux d'imposition des Taxes Directes Locales pour 2016

M. le Maire expose l'état 1259 COM (1) – TAUX FDL 2016 de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2015. Les montants à percevoir pour l'année 2016 sont estimés à :

- Allocations compensatrices revenant à la commune : 2 715 €
- Prélèvement au profit de GIR : 16 640 €

M. le Maire présente le projet de budget primitif 2016.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des présents et représentés la non augmentation des taxes locales pour l'année 2016 et fixe le montant des impositions directes à mettre en recouvrement pour le budget primitif de l'exercice 2016 à :

	Taux de 2015	Taux de référence 2016	Taux votés 2016	Bases imposition prévis. 2016	Produit
Taxe habitation	14.25	14.25	14.25	282 700 €	40 285 €
Taxe foncière (bâti)	15.16	15.16	15.16	172 300 €	26 121 €
Taxe foncière (non bâti)	54.25	54.28	54.28	15 900 €	8 631 €
				TOTAL	75 037 €

3 – Subvention communale 2016

M. le Maire rappelle la liste des associations communales qui ont bénéficié des subventions en 2015.

A 9 voix pour et 2 abstentions, Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions à :

- A.C.C.A. St Léon	500 €
- Club Amitié et Bonne Humeur	500 €
- Comité des Fêtes de Saint Léon	500 €
- FNACA cantonale de Créon	100 €
- Association SOLEX St Léon	300 €
- UFOLEP Gironde	150 €
Total	2050 €

Le Conseil Municipal décide d'inscrire cette somme dans le budget primitif 2016, de l'imputer sur le compte 6574 « subvention de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé ».

4 – Budget primitif communal 2016

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	341 277,22	213 038,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 128 239,22
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	341 277,22	341 277,22

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	505 978,00	514 811,73
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 8 833,73	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	514 811,73	514 811,73
	TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (4)	856 088,95	856 088,95

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	66 358,00	0,00	74 627,08	74 627,08	74 627,08
012	Charges de personnel	37 295,00	0,00	46 855,00	46 855,00	46 855,00
014	Atténuations de produits	14 710,00	0,00	14 640,00	14 640,00	14 640,00
65	Autres charges gestion courante	71 950,00	0,00	70 420,00	70 420,00	70 420,00
Total des dépenses de gestion courante		190 313,00	0,00	206 542,08	206 542,08	206 542,08
66	Charges financières	5 540,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	700,00		2 735,14	2 735,14	2 735,14
Total des dépenses réelles de fonctionnement		196 553,00	0,00	211 277,22	211 277,22	211 277,22
023	Virement à la sect ^e d'investis. (5)	53 080,57		130 000,00	130 000,00	130 000,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		53 080,57		130 000,00	130 000,00	130 000,00
TOTAL		249 633,57	0,00	341 277,22	341 277,22	341 277,22

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	341 277,22
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	190,00	0,00	290,00	290,00	290,00
73	Impôts et taxes	90 468,00	0,00	92 752,00	92 752,00	92 752,00
74	Dotations et participations	95 754,37	0,00	106 996,00	106 996,00	106 996,00
75	Autres produits gestion courante	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
Total des recettes de gestion courante		200 912,37	0,00	213 038,00	213 038,00	213 038,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		200 912,37	0,00	213 038,00	213 038,00	213 038,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		200 912,37	0,00	213 038,00	213 038,00	213 038,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	128 239,22
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	341 277,22
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	130 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	107 684,41	0,00	90 209,44	90 209,44	90 209,44
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement		0,00	334 365,11	334 365,11	334 365,11
	Total des dépenses d'équipement	109 764,41	0,00	424 574,55	424 574,55	424 574,55
10	Dotations Fonds divers Réserves	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	132 162,00	0,00	81 403,45	81 403,45	81 403,45
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	137 662,00	0,00	81 403,45	81 403,45	81 403,45
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	247 426,41	0,00	505 978,00	505 978,00	505 978,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	247 426,41	0,00	505 978,00	505 978,00	505 978,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	8 833,73
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	514 811,73

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2015 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	56 774,00	0,00	242 084,00	242 084,00	242 084,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	56 774,00	0,00	372 084,00	372 084,00	372 084,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	9 675,00	0,00	3 144,00	3 144,00	3 144,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)		0,00	8 833,73	8 833,73	8 833,73
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 502,00	0,00	750,00	750,00	750,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	11 177,00	0,00	12 727,73	12 727,73	12 727,73
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	67 951,00	0,00	384 811,73	384 811,73	384 811,73
021	Virement de la section de fonct. (4)	53 080,57		130 000,00	130 000,00	130 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	53 080,57		130 000,00	130 000,00	130 000,00
	TOTAL	121 031,57	0,00	514 811,73	514 811,73	514 811,73

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	514 811,73

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	130 000,00
--	-------------------

5 – Fonds Départemental d'aide à l'équipement des communes (FDAEC) année 2016

M. le Maire fait part à ses collègues des modalités d'attribution du fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC) votées par le Conseil Départemental.

La réunion cantonale du 24 mars 2016 a permis d'envisager l'attribution à notre commune d'une somme de 10 470 €

M. le Maire rappelle que l'autofinancement du maître d'ouvrage ne peut être inférieur à 20% du coût HT de l'opération.

M. le Maire propose d'affecter la totalité de ce fonds de la manière suivante :

- Matériel électrique forain : 4 400 €
- Mobilier urbain : 5 000 €
- Mobilier mairie : 5 000 €

Le montant des travaux est estimé à la somme de 14 400 € TTC soit 12 000 € HT.

D'assurer le financement TTC complémentaire par autofinancement de 3 930 €.

Les explications de M. le Maire entendues, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le FDAEC aux opérations précitées et donne tout pouvoir à M. le maire pour effectuer les démarches administratives nécessaires à la réalisation du projet et signer tous les documents à intervenir.

6 – Jury d'Assises 2017

Conformément aux dispositions de la loi n°78-788 du 28 juillet 1978 relative à la constitution du Jury d'Assises, il a été procédé en séance publique au tirage au sort d'un juré par M. Nicolas TARBES, Maire. Ce tirage au sort est défini par rapport à la liste électorale de la commune en vue de l'établissement de la liste préparatoire de la liste annuelle du Jury Criminel pour l'année 2017.

Après tirage au sort, il a été désigné :

HERVANT Eric
Inscrit sous le n°108 – page n°13 de la liste électorale
Domicilié : 18 bis Route de PEGNEYRE – 33670 SAINT-LEON
Né le 28/03/1969 à CENON

TARBES Raymond
Inscrit sous le n°212 – page n°25 de la liste électorale
Domicilié : 10 chemin de GAILLARD – 33670 SAINT-LEON
Né le 01/01/1946 SAINT-LEON

Date du prochain conseil municipal : ?? mai 2016
L'ordre du jour étant épuisé, séance levée à 21h30
Validation du compte rendu par le Conseil Municipal :

le : 14/04/2016

Pour signature :

MILLET Eric	TARBES Nicolas	QUESADA Marie France	DUBOS Nadine
ITEY Stéphane	TEXIER Amandine	PETIT Tamara	NIOTOU Jean Bernard
NOUGARO Jérôme	DEJEAN Pascal	CADASSOU Odile	